



DOCUMENT D'INFORMATION TARIFAIRE

COMPTE PRO



V2
En vigueur au
25/01/24

Le document d'information tarifaire a pour but de détailler l'ensemble des frais et coûts de services liés à l'utilisation d'un compte de paiement Propulse.

Les services de paiement proposés aux clients sont fournis par OKALI, filiale du groupe Crédit Agricole, établissement de monnaie électronique dont le siège social est situé 50 rue La Boétie, 75008 Paris, immatriculé au RCS de Paris sous le numéro 890 111 776 et agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) établie au 4 place de Budapest - 75009 Paris.

D'autres frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complémentaires dans nos Conditions générales d'utilisation ainsi que dans la FAQ.



SOMMAIRE

Services de comptes généraux

04

Paiements (à l'exclusion des cartes)

04

Cartes et espèces

05

Assurances et offres groupées de services

05 - 06

Informations sur les services supplémentaires

07 - 09

Services de comptes généraux

Tenue de compte	Gratuit Inclus dans nos offres groupées de services
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone, fixe, sms) Application Propulse by CA	Gratuit Inclus dans nos offres groupées de services
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte Propulse Application Propulse by CA	Gratuit Inclus dans nos offres groupées de services
Commission d'intervention Somme perçue pour l'intervention relative à une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, etc.)	Gratuit

Paievements (à l'exclusion des cartes)

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) : • Par internet	Gratuit *
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit *
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit

* Les virements sortants sont plafonnés selon la politique de classification des risques de notre établissement partenaire, Okali. Vos plafonds sont consultables dans l'application mobile et peuvent être réhaussés sous condition de justificatifs à un maximum de 20 000e par jour et 50 000e par mois. Nous nous réservons le droit de facturer un usage abusif, soit 1e par virement excédant la limite de 100 virements / prélèvements.

Cartes et espèces

Fourniture d'une carte de débit : • Carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique Carte Start+ ou Carte Start	Gratuit Inclus dans nos offres groupées de services
Retrait d'espèces (euro, zone euro) Retrait d'espèces (étranger) Carte Start et Start+	1 euro HT par retrait à partir du 1er euro retiré 1 euro HT par retrait à partir du 1er euro retiré et 1,9% du montant total retiré à l'étranger
Frais de conversion pour paiement par carte en devise étrangère	1,9% par opération + taux de change Visa applicable au moment de l'opération

Assurances et offres groupées de services

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement Les assurances Propulse	Gratuit Inclus dans nos offres groupées de services
Propulse Gestion offre groupée de services Offre Propulse Gestion* • Ecosystème d'outils de gestion (devis et factures, export comptable, gestion des notes de frais, déclarations Urssaf automatisées) • Nombre illimité de banques à connecter via l'agrégateur de comptes *Offre disponible à partir du 30 novembre 2022 pour les clients Crédit Agricole.	4 euros HT par mois Soit 48 euros HT par an



Carte Start / Start + offre groupée de services

Offre Carte Start

- IBAN français et compte de paiement
- 1 carte Visa à débit immédiat et autorisation systématique
- Nombre illimité de virements par mois dans la limite de vos plafonds en numéraire
- Écosystème d'outils de gestion (devis & factures, export comptable, outils partenaires, tierce-déclaration Urssaf)
- Assurances professionnelles incluses
- Messagerie instantanée 7j/7
- 3 banques à connecter via l'agrégateur de comptes

8 euros HT par mois
Soit 96 euros HT par an

Offre Carte Start +

- IBAN français et compte de paiement
- 1 carte Visa à débit immédiat et autorisation systématique
- Nombre illimité de virements par mois dans la limite de vos plafonds en numéraire
- Écosystème d'outils de gestion (devis & factures, export comptable, outils partenaires, tierce-déclaration Urssaf)
- Assurances professionnelles incluses
- Assistance juridique, fiscale et comptable 5j/7
- Messagerie instantanée 7j/7
- Nombre illimité de banques à connecter via l'agrégateur de comptes

17 euros HT par mois
Soit 204 euros HT par an

Offre dépôt de capital offre groupée de services

- Aide à la complétude des formalités administratives relatives à la constitution du dossier de dépôt pour le Notaire tel que décrit dans les CGS dépôt de capital
- Dépôt du capital de votre société en cours de formation auprès de notre Notaire partenaire
- Certificat numérique de dépôt des fonds

69 euros HT par dépôt de capital



INFORMATION SUR LES SERVICES SUPPLÉMENTAIRES

Informations sur les frais applicables au hors forfait ainsi qu'aux services non inclus dans les offres groupées de services

Services

Fourniture d'une nouvelle carte de débit à paiement internationale à débit immédiat Carte Start ou Start + supplémentaire	5 euros HT par nouvelle Carte Start 7 euros HT par nouvelle Carte Start +
Attestation d'ouverture de compte ou de virement	Gratuit
Frais d'édition d'autres attestations	10 euros HT par document

Irrégularités et incidents

Frais de tenue de compte inactif Les frais de tenue de compte inactif sont des frais qu'un établissement peut appliquer en cas de compte inutilisé. Okali n'applique pas automatiquement ces frais et tient compte des particularités de chaque situation	30 euros HT par an
Frais d'opposition de la carte	Gratuit
Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	10 euros HT par opération
Les frais par saisie administrative à tiers détenteur (ATD)	10 % du montant dû Dans la limite de 100 euros HT



Les frais par saisie-attribution	10 % du montant dû Dans la limite de 100 euros HT
Les frais par virement occasionnel incomplet	10 euros HT par virement occasionnel incomplet
Les frais par mise en place (paiement direct) de pension alimentaire	95 euros HT
Les frais de non exécution de virement pour défaut de provision (rejet de virement)	Gratuit
Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire Le Fichier Central des Chèques (FCC) de la Banque de France dont il est question pour les frais mentionnés ci-dessus centralise les décisions de retrait de carte bancaire « CB » à la suite d'une utilisation abusive ou frauduleuse de la carte.	Gratuit
Les frais par virement ou prélèvement refusé	10 euros HT par opération
Les frais pour activité contraire aux CGU En tant que prestataire de services de paiement Okali est soumis à des obligations légales et réglementaires strictes, relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. A ce titre, un usage frauduleux du compte Propulse est contraire à nos CGU et fera l'objet de pénalités aux termes de ces dernières.	150 euros HT



Les frais de lettre de circularisation	45 euros HT par lettre
Les frais pour intérêts débiteurs Le montant de l'abonnement Propulse est automatiquement prélevé sur votre compte tous les 1ers du mois dû. Aucun intérêt ou frais débiteur n'est prélevé sur votre compte en cas de retard de paiement !	Gratuit

Ces frais ne sont pas prélevés automatiquement en cas de survenance d'une des situations indiquées ci-dessus. Okali tient compte des particularités de chaque situation et se réserve la possibilité de prélever ou non lesdits frais.



VOTRE CONTACT PROPULSE

Un bon échange commence toujours avec le bon interlocuteur !
Si vous avez la moindre question, notre Équipe support se fera un plaisir de vous répondre.

The logo for 'propulse' is displayed in a teal color, with 'pro' in a smaller font above 'pulse'.

ÉQUIPE SUPPORT



Équipe support



support@app.propulsebyca.fr

propulse
by 



propulsebyca.fr